

Lorsque l'entrepreneur choisi de partager le pouvoir de décisions avec des associés, il choisira de créer une société. Le droit offre plusieurs statuts possibles de sociétés qui peuvent être classés en 3 grandes catégories.

La classification traditionnelle des sociétés distingue **trois types de sociétés en fonction de l'importance accordée à la personnalité des associés (intuitus personnae) et aux apports (intuitus pecuniae) :**

